

# Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau

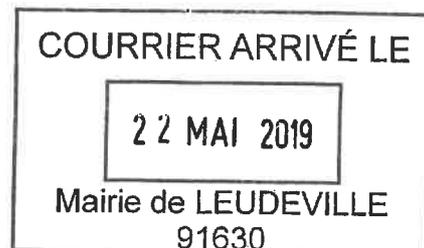


58-60 rue Fernand Laguide  
91 100 CORBEIL-ESSONNES  
Tel : 01 60 89 82 20  
Courriel : [siarce@siarce.fr](mailto:siarce@siarce.fr)  
[www.siarce.fr](http://www.siarce.fr)

Corbeil-Essonnes, le 16 mai 2019

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
10 Grande Rue  
91630 LEUDEVILLE

A1179



N/REF. : XD/MV/TG/MP/KYT/EAD 2019-691  
Affaire suivie par Marie PERROT ☎ 01.60.89.94.67

**OBJET : Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération n° 332/19-01**

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 28 février 2019, vous m'avez transmis la délibération en date du 25 février 2019 prescrivant arrêt du PLU.

Le SIARCE émet un avis favorable.

La commune a délégué au SIARCE, la compétence assainissement collectif, la compétence assainissement non collectif des eaux usées et la compétence eau potable.

La commune prévoit un besoin de 130 logements pour accueillir la population nouvelle entre 2013 et 2030.

Votre commune se situe dans le bassin de collecte-épuration de la Station de Traitement des Eaux Usées de Marolles-Saint-Vrain. Le SIARCE, la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne et la Communauté de Communes du Val d'Essonne ont validé une démarche conjointe de réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pour l'ensemble du bassin de collecte-épuration.

Le 9 mai 2019 s'est tenu le copil intermédiaire de fin de phase 1. Le lancement de la campagne de mesure aura lieu en juin. L'objectif est de finaliser le schéma au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020.

Le SDAEP est en cours. Les phases 1 et 2 sont terminées. Une trentaine de débitmètres a été installée sur le territoire concerné par l'étude et, dans les prochaines semaines, une campagne de mesure de pression sur des hydrants va être réalisée. Le zonage sera réalisé ultérieurement.

Votre PLU présente 4 secteurs Zones AU :

- Le Clos des Chênes avec une perspective 2020-2021,
- Faubourg de la Croix avec une perspective 2020-2021,
- Route d'Evry avec une perspective 2024-2025,
- Le Chemin du piège avec une perspective 2030-2031.

Il est présenté :

L'OAP Faubourg de la Croix,  
L'OAP « Chemin du Piège »,  
L'OAP « Clos des Chênes »,  
L'OAP « Route d'Evry »,  
L'OAP « rue du Bois Bouquin »,  
L'OAP Chemin du Parc.

Certains de ces secteurs nécessitent les dévoiements des réseaux. Le SIARCE souhaite être associé le plus en amont possible des projets.

Il est noté votre ouverture à l'urbanisation dans le périmètre des 2 km de la gare de Marolles-en-Hurepoix. L'OAP « Route d'Evry » nécessitera un travail en collaboration avec la Communauté de Communes de Cœur d'Essonne Agglomération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

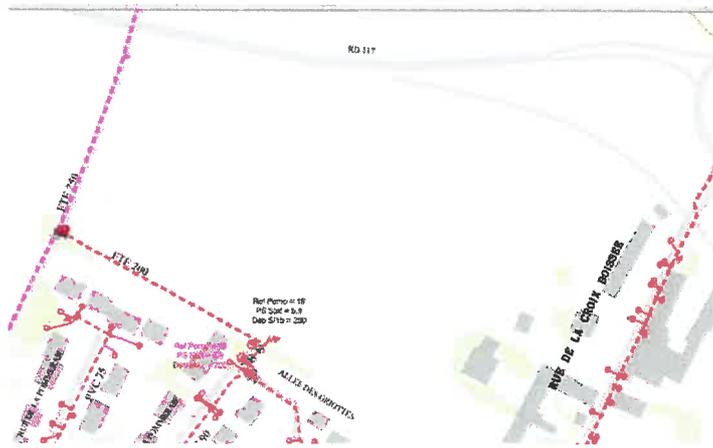
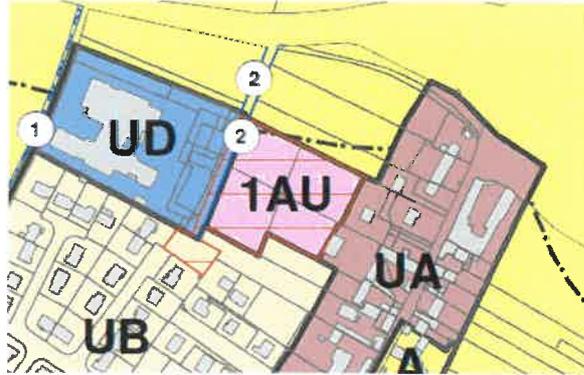


Le Président,

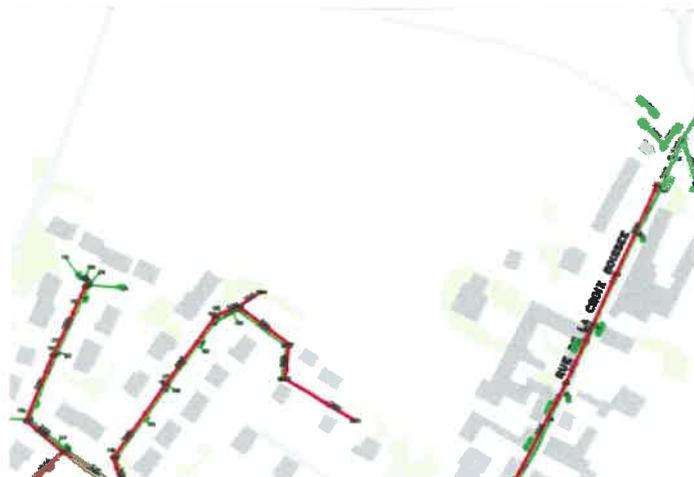
Xavier DUGOIN

# Annexe zonage / plans réseaux

## L'OAP Faubourg de la Croix



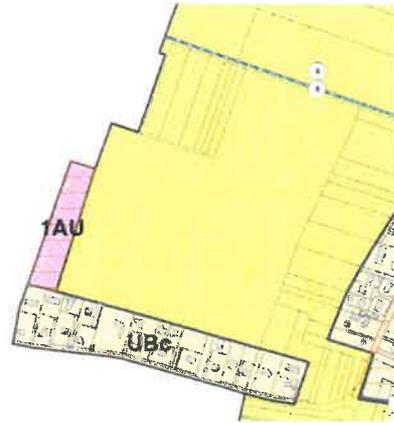
AEP



EU



L' OAP « Route d'Evry »



AEP



EU

L'OAP Chemin du Parc



AEP



EU